

Décision

Générale

colonial

Décision n° 42-341-1925 Congé.

n° 42-341-1925

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

17 avril 1925

Numéro JO

n° 341 du 30/04/1925

Date du numéro

30 avril 1925

TEXTE INTÉGRAL

Un congé administratif de six mois, avec réquisition de passage pour se rendre en France est accordé à l'administrateur des colonies Grémillet.